



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040160

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 29/12/2025 10H13 C:000008 I:29531
V/REF : 1043092
V/Email reçu le Lundi 29/12/2025 a 10H13

SEMCODA
AGENCE OYONNAX
188, RUE ANATOLE FRANCE
C.S.30595
01111 OYONNAX CEDEX

V/REF.IMM. 10
IMMEUBLE : LA PLAINE - 00010
RUE N.NIEMEN / COURS DE VERDUN
RUE DONIER / RUE BEAUMARCHAIS
01100 OYONNAX

Feillens, le 09 Avril 2026

Référence Marché: M_230509003-1

LOCALISATION : 101 COURS DE VERDUN - OYONNAX - MR SARGHINI 0652274843 -LGT 4012 - ETG 1
MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT PORTE PLACARD CHAMBRE 1 ET 2
PORTE PRE PEINTE A OCCULUS
MS00001 - MS00010X2 - MS00006

Donneur d'ordre : _ L. LO

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 5 JANVIER 2026 A 09H45
PRISE DE COTE POUR LES PORTES DE PLACARD A REMPLACER
LE 24 FÉVRIER 2026 A 16H45
FABRICATION DE LA PORTE AU DÉPOT
LE 3 MARS 2026 A 12H30
REMPLACEMENT DE LA PORTE DU SÉJOUR
REMPLACEMENT DU VITRAGE DE LA PORTE INTÉRIEUR DU SÉJOUR
REMPLACEMENT DE LA PORTE DE PLACARD COULISSANTE DE LA CHAMBRE 1
REMPLACEMENT DE LA SERRURE DE LA PORTE DU WC
REMPLACEMENT DE LA BÉQUILLE DE LA PORTE DU WC
POSE D'UN BUTOIR DE LA PORTE DE LA CHAMBRE
CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT
LE 3 AVRIL 2026 A 15H15
AJUSTAGE DE LA PORTE DU CELLIER
REMPLACEMENT PORTE DE PLACARD COULISSANT DANS LA CHAMBRE 2

OBSERVATIONS : GI LGESTION Email envoyé le 25/03/26 a 14H47 _ L. LO

SUITE APPEL DE LA LOCATAIRE ELLE M'INDIQUE AVOIR VU AVEC VOUS POUR
RAJOUTER LE RABOTAGE DE LA PORTE CUISINE. POUVEZ-VOUS ME DONNER VOTRE
ACCORD ?

GI LGESTION Email envoyé le 20/03/26 a 14H39 lali.lo@semcoda.com



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040160

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

POUVEZ-VOUS NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNÉES DES NOUVEAUX OCCUPANTS CAR
NOUS N'AURONS PAS DE DISPONIBILITÉ AVANT LE 25/03 POUR LE PORTE DES
PORTES DE PLACARD ?

GI LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 20/03/26 A 14:38 _ LO L.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	93,06	93,06
1,00	H(s) Menuisier	2	67,17	67,17
1,00	MS00006-Rempl.Porté pré-peinte éq.ss enc	4	206,80	206,80
1,00	MS00008-Rempl.occulus seul yc ttes suj.	4	31,02	31,02
1,00	MS00010-Rempl.portes placard coul.yc suj	4	310,20	310,20
1,00	MS00018-Rempl.Serrure 1 pt, porte int.	4	36,19	36,19
1,00	MS00019-Rempl.Béquille mét.chromé carr7m	4	15,51	15,51
1,00	MS00020-Rempl.Butoir caoutchouc fixation	4	51,70	51,70
1,00	MS00010-Rempl.portes placard coul.yc suj	5	310,20	310,20
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	5	41,36	41,36
TOTAL H.T.				1163,21
T.V.A. a 10,00%				116,32
TOTAL T.T.C.En EURO				1279,53

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040160

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1043092 du 29/12/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE D'OYONNAX
188, rue Anatole France
CS 30595
01117 OYONNAX CEDEX
Tel:04.74.73.06.78

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENES

Immeuble collectif

☒

Individuel

☐

- 2 ans

☐

Non Conventionné

☐

Fournitures seules

☐

Travaux dits urgents

☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

101 COURS DE VERDUN
01100 OYONNAX

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

00010-00004-00004-00012 H / Type 3 / 01

Etage : 01

01-EE-2212-TRA-61513100

Marché : M - 230509003-1

Délai

Date limite exécution : 13/01/2026

Observations

Loc sort: __CHARDADY_/Loc entr:_LV_MUT du 29/12/2025

Logement sous passe travaux

Logement Vacant

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	92,43	92,43	9,24	101,67
MS00010 Remplacement portes de placard coulissantes y compris toutes sujétions	2,00	308,10	616,20	61,62	677,82
CHAMBRE 1 ET 2					
MS00006 Porte pré-peinte à oculus équipée paumelles, serrure, béquillage, sans encadrement et toutes sujétions	1,00	205,40	205,40	20,54	225,94
SEJOUR					

Total H.T.	914,03
Total TVA	91,40
Total TTC	1 005,43

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE D'OYONNAX

EDN6



Bon de Commande

N° : 1043092 du 29/12/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE D'OYONNAX

188, rue Anatole France

CS 30595

01117 OYONNAX CEDEX

Tel:04.74.73.06.78

Demande de travaux suivie par LO Lali le 29/12/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Virginie RONZON

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE D'OYONNAX**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE D'OYONNAX 188, rue Anatole France CS 30595 01117 OYONNAX CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **101 COURS DE VERDUN 01100 OYONNAX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **OYONNAX**

le **29/12/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1043092